

PROGRAMME CAP COIFFURE

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

APTITUDES REQUISES

- ☞ Avoir fait une troisième
- ☞ Les qualités indispensables à l'exercice du métier de coiffeur sont :
 - Une habileté manuelle,
 - Une aptitude physique qui autorise une station debout prolongée (problème circulatoire ou de colonne vertébrale). Certaines contre-indications allergiques peuvent aussi se manifester,
 - Un goût prononcé pour le contact avec la clientèle,
 - Une présentation irréprochable tant corporelle que vestimentaire,
 - Un sens artistique : le goût et l'imagination sont appréciés dans cette profession.

MATIERES GENERALES

Français

Le but de cet enseignement est de développer les compétences de communication écrite et orale grâce à des apprentissages dans trois domaines : la langue (grammaire, orthographe, vocabulaire), l'expression orale (prendre la parole, suivre un débat, échanger...), et l'expression écrite (rédiger des textes de différentes natures). Ces apprentissages sont renforcés par des activités de lecture de textes et d'œuvres intégrales.

Histoire, géographie

Du mondial au local : les territoires contemporains. Guerres et conflits contemporains. Inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui. Culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines. La démocratie contemporaine en France et en Europe. Les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication. L'homme et sa planète.

Mathématiques

Calcul numérique et calcul mental. Repérage dans un tableau, dans un

plan. Proportionnalité, pourcentages. Équations du 1er degré à 1 inconnue. Statistique à 1 variable. Géométrie plane et dans l'espace. Propriétés de Pythagore et de Thalès.

Mathématiques appliquées : escomptes, pourcentages, remises.

Sciences

Sécurité : prévention des risques chimiques et électriques.

Chimie : structure et propriétés de la matière, oxydoréduction, acidité, basicité, pH.

Mécanique : cinématique, équilibre d'un solide soumis à deux forces.

Électricité : courant continu et alternatif, puissance et énergie.

Thermique : thermométrie, propagation de la chaleur et isolation thermique.

Éducation physique et sportive

Non dispensée à l'école

Langue vivante (facultatif)

L'objectif de cet enseignement est la compréhension et l'expression de la langue écrite et parlée. Il repose sur l'étude de la grammaire, du vocabulaire

et de la prononciation à travers le travail sur des documents de nature variée.

MATIERES PROFESSIONNELLES

Savoir-faire professionnels

Information : rechercher, décoder, sélectionner et traiter les informations. Identifier les besoins du client.

Organisation : répertorier les produits, les techniques et choisir une solution adaptée. Gérer le poste de travail. Participer à la gestion des stocks.

Réalisation : préparer le poste de travail, installer le client. Utiliser les différents produits. Exécuter des coupes. Mettre en forme la chevelure, coiffer. Réceptionner, ranger et exposer les produits. Assurer l'hygiène et la maintenance des équipements. Contrôler la qualité du travail. Participer au suivi de la clientèle.

Communication : accueillir. Recevoir et transmettre un message. Conseiller et argumenter. S'intégrer dans une équipe de travail.

Biologie générale et appliquée

Constituants de la matière vivante. Organisation cellulaire et tissulaire des êtres vivants. Fonction de relation, de nutrition, maintien de l'intégrité de l'organisme. La peau et les phanères. Anatomie et morphologie de la tête.

Technologie des produits

Réglementation. Propriété et fonction physiques et chimiques des produits capillaires. Technologie des matériels. Étude des appareils, outils, instruments et accessoires.

Techniques professionnelles

Shampooings, soins, colorations, permanentes, mises en forme (brushing, mise en plis), séchage, coupes, coiffage.

Communication

Connaissance commerciale des produits et des services. Présentation des produits et des services. Techniques de communication

Vente des produits et des services

Commercialisation des produits et des services. Réglementation, publicité, présentation. Techniques de vente. Fiches techniques.

Connaissance des milieux de travail

Connaissance de l'entreprise, des techniques de communication et de gestion des locaux. Hygiène en milieu professionnel. Réglementation de la profession.

Arts appliqués

Morphologie de la tête. Les couleurs, les matières. Dessin et croquis de coiffure. Histoire de la coiffure. Communication visuelle et publicitaire, mise en page de magazines, créations d'objets et d'accessoires de mode, mise en scène des produits et réalisation de vitrines. Notions de colorimétrie et de morphologie.

P.S.E

(prévention, santé et environnement)

Santé

Les aliments, l'hygiène, l'éducation sexuelle, la protection sanitaire et sociale. Les secours en milieu professionnel.

Environnement

La famille, la qualité de vie, la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets.

Consommation

L'information et la protection des consommateurs. La consommation des ménages.

Entreprise et vie professionnelle
Le marché du travail, la vie professionnelle, les droits du salarié, la

prévention des accidents du travail.
L'entreprise. Le poste de travail.

REGLEMENT D'EXAMEN

EPREUVES	UNITES	COEFF	MODE	DUREE
UNITES PROFESSIONNELLES				
EP1 – Coupe et coiffage « homme »	UP1	4 (1)	Pratique	2 h (2)
EP2 – Coupe, forme, couleur	UP2	10	Pratique et écrite	5 h (3)
EP3 – Communication	UP3	2	Orale	0 h 15 max.
UNITES GENERALES				
EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	3	Ecrite et orale	2 h 15
EG2 – Mathématiques – sciences	UG2	2	Ecrite	2 h
EG3 – Education physique et sportive	UG3	1	Ponctuelle	
EF – Langue vivante étrangère (4)	UF		Orale	20 min

(1) dont coefficient 1 pour vie sociale et professionnelle.

(2) dont une heure pour vie sociale et professionnelle

(3) plus 0 h30 pour séchage éventuel sous casque

(4) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

LES STAGES

La formation en milieu professionnel permet de découvrir les réalités du monde professionnel (activités et contraintes de l'entreprise, structure et organisation des entreprises, rythmes, ...), d'acquérir et de mettre en oeuvre en situation réelle les compétences caractéristiques des emplois occupés par les titulaires du diplôme, de s'insérer dans une équipe professionnelle.

APRES LES ETUDES

Dans les différents secteurs d'activité, le rôle du titulaire du CAP Coiffure est de mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits, ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

